

BILAN ANNUEL D'ACTIVITÉS



**Communauté de communes
Vie et Boulogne
Année 2017**



Sommaire

Le territoire.....	3
Le fonctionnement.....	4
Les commissions.....	6
Les services communautaires.....	7
Pôle moyens généraux.....	7
Pôle aménagement et développement.....	14
Pôle services techniques.....	18
Pôle services à la population	21
Pôle culture	24

Le territoire

Présentation

La communauté de communes Vie et Boulogne (CCVB) est un établissement public de coopération intercommunale français, situé dans le département de la Vendée dans la région Pays-de-la-Loire. La communauté de communes est plus particulièrement localisée au sud de de Nantes, à proximité directe de pôles urbains d'envergure : Nantes 30 min, La Roche-sur-Yon 10 min, Challans 30 min.

Historique

En 2017, les communautés de communes Vie et Boulogne et du Pays de Palluau fusionnent dans le cadre de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) pour donner naissance à une seule et unique intercommunalité : Vie et Boulogne. La nouvelle intercommunalité regroupe 15 communes désireuses d'œuvrer ensemble pour le développement du territoire :

Aizenay : 9 131 habitants

Apremont : 1 803 habitants

Beaufou : 1 456 habitants

Bellevigny : 5 928 habitants

Falleron : 1 560 habitants

Grand'Landes : 630 habitants

La Chapelle-Palluau : 952 habitants

La Genétouze : 1 910 habitants

Le Poiré-sur-Vie : 8 536 habitants

Les Lucs-sur-Boulogne : 3 438 habitants

Maché : 1 426

Palluau : 1 093

Saint-Denis-la-Chevasse : 2 294 habitants

Saint-Étienne-du-Bois : 2 138

Saint-Paul-Mont-Penit : 806

Soit un total de 43 101 habitants

Source : Insee, Population Légale 2017.

Les compétences

Conformément au code général des collectivités territoriales, une communauté de communes exerce de plein droit et en lieu et place de ses communes membres, des compétences obligatoires et des compétences facultatives.

Les compétences obligatoires

Comme toutes les communautés de communes, Vie et Boulogne possède des compétences obligatoires :

- Aménagement de l'espace, PLUiH et SCOT.
- Développement économique.
- Tourisme.
- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.
- Gestion des aires d'accueil des gens du voyage.
- La collecte et le traitement des déchets des ménages

Les compétences optionnelles

Elle exerce également des compétences optionnelles que les communes ont souhaité lui transférer :

- Protection et mise en valeur de l'environnement.

- Politique du logement et du cadre de vie.
- Voirie communautaire.
- Gestion des piscines d'Aizenay, du Poiré-sur-Vie et de Maché.
- Action sociale d'intérêt communautaire.
- Eau.
- Maison de services au public.

Pour certaines compétences obligatoires ou optionnelles qui sont dites " d'intérêt communautaires ", le conseil communautaire doit en déterminer l'intérêt communautaire.

Autres compétences

La communauté de communes peut choisir d'exercer des compétences dites facultatives ou supplémentaires, en complément de celles citées ci-dessus :

- Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).
- Prévention routière.
- Secours et protection incendie.
- Communications électroniques.
- Réseau des médiathèques.
- Enseignement musical aux élèves des écoles.
- Enseignement de la natation.
- Enfance et parentalité.
- Transport à la demande.
- Entretien et fonctionnement de la gendarmerie de Palluau.

Le fonctionnement

La communauté de communes Vie et Boulogne est composée de deux instances exécutives : Le Président et le bureau communautaire. Celles-ci s'appuient sur le travail des commissions thématiques qui émettent des avis et formulent des propositions.

Le Président



Le Président est l'organe exécutif de la communauté de communes. Il prépare et exécute les délibérations votées par le conseil communautaire. Il est l'ordonnateur des dépenses et prescrit l'exécution des recettes. Il peut déléguer par arrêté, l'exercice d'une partie de ses fonctions à des vice-présidents.

Depuis le 6 octobre 2017, le Président de la CCVB est M. Guy PLISSONNEAU.

Le bureau communautaire

Composé du Président de la communauté de communes, de neuf vice-présidents et de 6 autres membres, élus par le conseil communautaire (un par commune), le bureau prépare les travaux du conseil et instruit l'ensemble des affaires de la collectivité.

Il se réunit environ une fois par mois.

Les membres du bureau sont :

- Guy PLISSONNEAU, Président
- Franck ROY, 1^{er} vice-président
- Sabine ROIRAND, 2^e vice-présidente
- Guy AIRIAU, 3^e vice-président
- Roger GABORIEAU, 4^e vice-président
- Gérard TENAUD, 5^e vice-président
- Jean-Michel GUERINEAU, 6^e vice-président
- Jean-Yves AUNEAU, 7^e vice-président
- Jacky ROTUREAU, 8^e vice-président
- Xavier PROUTEAU, 9^e vice-président
- Guy JOLLY, 1^{er} membre du bureau
- Régis PLISSON, 2^e membre du bureau
- Jean-Pierre MICHENEAU, 3^e membre du bureau
- Robert BOURASSEAU, 4^e membre du bureau
- Philippe CROCHET, 5^e membre du bureau
- Pascal MORINEAU, 6^e membre du bureau

Le conseil communautaire

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la CCVB est administrée par un conseil communautaire composé de 47 élus qui se réunit tous les mois.

La répartition s'effectue ainsi :

AIZENAY : 8 conseillers communautaires

- M. Franck ROY
- Mme Marie-Annick CHARRIER
- M. Emmanuel GARNON
- Mme Françoise MORNET
- M. Roland URBANEK
- Mme Marcelle TRINEAU
- M. Philippe CLAUTOUR
- M. Joël BLANCHARD

APREMONT : 2 conseillers communautaires

- M. Guy JOLLY
- Mme Gaëlle CHAMPION

BEAUFOU : 2 conseillers communautaires

- M. Jean-Michel GUERINEAU
- Mme Delphine HERMOUET

BELLEVIGNY : 6 conseillers communautaires

- M. Régis PLISSON
- M. Jacky ROTUREAU
- M. Jean-Luc LARDIERE
- Mme Marie-Dominique VILMUS
- M. Yvan PELE
- Mme Nicole DURAND-GAUVRIT

FALLERON : 2 conseillers communautaires

- M. Gérard TENAUD
- M. Sébastien ROUSSEAU

GRAND'LANDES : 1 conseiller communautaire

- M. Pascal MORINEAU

LA CHAPELLE-PALLUAU : 2 conseillers communautaires

- M. Xavier PROUTEAU
- M. Laurent PREAULT

LA GENÉTOUZE : 2 conseillers communautaires

- M. Guy PLISSONNEAU
- M. Pierre ROY

LE POIRÉ-SUR-VIE : 8 conseillers communautaires

- M. Didier MANDELLI
- Mme Sabine ROIRAND
- M. Daniel HERVOUET
- Mme Claudine ROIRAND
- M. Philippe SEGUIN
- Mme Colette FREARD
- M. Jean- Claude GAUVRIT
- M. Pierre-Marie GUICHOUX

LES LUCS-SUR-BOULOGNE : 4 conseillers communautaires

- M. Roger GABORIEAU
- Mme Patricia RABILLER
- M. Bernard TRIMOUILLE
- Mme Martine GRATTON

MACHÉ : 2 conseillers communautaires

- M. Jean-Pierre MICHENEAU
- M. Mickaël PERAUDEAU

PALLUAU : 2 conseillers communautaires

- M. Robert BOURASSEAU
- Mme Marcelle BARRETEAU

SAINT-DENIS-LA-CHEVASSE : 3 conseillers communautaires

- M. Jean-Yves AUNEAU
- Mme Mireille HERMOUET
- M. Paul ROUSSEAU

SAINT-ÉTIENNE-DU-BOIS : 2 conseillers communautaires

- M. Guy AIRIAU
- Mme Catherine COULON-FEBVRE

SAINT-PAUL-MONT-PENIT : 1 conseiller communautaire

- M. Philippe CROCHET

Les commissions

Créées au sein du conseil communautaire, les commissions de travail se réunissent préalablement pour étudier certains dossiers, émettre des avis et formuler des propositions qui sont ensuite transmis à l'assemblée délibérante.

La CCVB s'articule autour de dix commissions thématiques :

- Appel d'offres présidée par M. Guy PLISSONNEAU, maire de La Genétouze.
- Finances présidée par M. Guy PLISSONNEAU, maire de La Genétouze.
- Aménagement du territoire présidée par M. Franck ROY, maire d'Aizenay.
- Habitat présidée par M. Gérard TENAUD, maire de Falleron.
- Gestion des déchets présidée par M. Guy AIRIAU, maire de Saint-Étienne-du-Bois.

- Économie présidée par M. Roger GABORIEAU, maire des Lucs-sur-Boulogne.
- Culture présidée M. Jean-Michel GUÉRINEAU, maire de Beaufou.
- Action sociale et prévention présidée par M. Jean-Yves AUNEAU, maire de Saint-Denis-la-Chevasse.
- Tourisme présidée M. Jacky ROTUREAU, maire délégué de Bellevigny.
- Cycle de l'eau présidée par M. Xavier PROUTEAU, maire de la Chapelle-Palluau.
- Développement durable présidée par Mme Sabine ROIRAND, maire du Poiré-sur-Vie.

Les services communautaires

Les services communautaires sont organisés autour de 6 pôles : moyens généraux, aménagement et développement, services techniques, piscines, services à la population et culture.

Pôle moyens généraux

Il se compose de plusieurs services : direction générale, finances et marchés publics, ressources humaines, informatique et communication. Le directeur de pôle est M. Benoît HUCHOT, directeur général des services.

Direction générale

Missions principales :

- Collaborateur direct du Président et des vice-présidents
- Assure l'organisation, la direction et le pilotage des services
- Préparation et mise en œuvre des délibérations, arrêtés et décisions
- Suivi des dossiers stratégiques

Finances et marchés publics

Missions principales :

- Participer à la définition des orientations financières et à leur mise en œuvre avec les élus
- Élaborer, exécuter et contrôler le budget principal et les budgets annexes, en lien avec les services
- Assurer la gestion comptable des budgets, ainsi que les déclarations fiscales y afférentes (TVA, FCTVA) et le suivi des subventions
- Superviser les régies
- Gérer les immobilisations
- Gérer la dette, la trésorerie et les garanties d'emprunt
- Gérer les contrats d'assurance
- Assurer la conception et l'exécution des marchés publics en lien avec les services et les élus
- Gérer la politique d'achat de la collectivité

Statistiques marchés publics :

17 procédures de marché publics :

- 5 MAPA de moins de 90 000 € HT
- 9 MAPA de plus de 90 000 € HT
- 3 procédures adaptées ouvertes

Présentation synthétique des comptes administratifs 2017

Budget général :

■ Section de fonctionnement

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Budget 2017	Réalisé 2017
Charges à caractère général	1 547 800 €	1 334 040 €
Charges de personnel	2 366 400 €	2 328 002 €
Attribution de compensation - DSC - FNGIR	6 082 000 €	6 080 480 €
Virement à la section d'investissement	471 101 €	0 €
Amortissements	2 807 000 €	2 622 111 €
Autres charges de gestion courante	1 439 335 €	1 286 927 €
Charges financières	69 000 €	68 343 €
Charges exceptionnelles	744 700 €	646 066 €
TOTAL	15 527 336 €	14 365 970 €

LES VERSEMENTS AUX COMMUNES

- l'attribution de compensation versée dans le cadre de la TPU : **5 308 768 €**
- la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) : **700 000 €**

A noter également, le Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC), somme déterminée par l'Etat et versée intégralement aux communes sur décision du conseil communautaire : 1 157 119 €

DETAIL DES SUBVENTIONS VERSEES EN 2017 :

STRUCTURE	ATTRIBUTION 2017
CLIC	60 928,40 €
Lutte contre les nuisibles : Groupement cantonal	90 000,00 €
Initiative Vendée Centre Océan (IVCO)	33 000,00 €
Prévention routière	1 500,00 €
Banque alimentaire de Vendée	4 000,00 €
Secours catholique (épicerie solidaire du Poiré sur Vie)	2 000,00 €
Acemus	10 000,00 €
Amicale du personnel (45 € par agent)	2 070,00 €
Aizenay Vélo Sport	2 000,00 €
Raid Aventure Pays de Vie (Vendée Raid O'Score)	3 500,00 €
Association Croc Livres (bibliothèque Saligny)	4 500,00 €
Association Au Fil des Pages (bibliothèque Les Lucs)	8 000,00 €
Association La Joie de Lire (bibliothèque St Denis)	4 000,00 €
Festival l'Air d'en rire	6 000,00 €
Festival Acoustic	5 000,00 €
Ecoles de musiques (aide)	9 000,00 €
AREAMS	4 000,00 €
Ethno Doc	850,00 €
Association des Jeunes Agriculteurs région de Palluau (Brin de pailles et espadrilles)	500,00 €
Fonds de Solidarité Logement	11 000,00 €
Fonds d'Aide aux Jeunes	4 100,00 €
TOTAL	265 948,40 €

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Budget 2017	Réalisé 2017
Excédents antérieurs reportés	2 205 836 €	2 205 836 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses	532 000 €	679 082 €
Produits fiscaux	10 111 000 €	10 485 389 €
Dotations, subventions et participations	2 516 800 €	2 404 878 €
Autres recettes	161 700 €	556 762 €
TOTAL	15 527 336 €	16 331 947 €

A la fin de l'exercice 2017, la Section de Fonctionnement dégage un excédent de 1 965 977 €.

■ Section d'investissement

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Budget 2017	Réalisé 2017
Déficits antérieurs reportés	16 606 €	16 606 €
Emprunts et dettes assimilées	66 000 €	64 794 €
Etudes et logiciels	384 444 €	189 154 €
Subventions d'équipement versées	2 663 489 €	2 250 995 €
Acquisitions	531 498 €	310 131 €
Constructions et aménagements	1 438 665 €	665 717 €
Divers	151 000 €	139 018 €
TOTAL	5 251 702 €	3 636 414 €

Des subventions d'équipement ont été attribuées aux communes à hauteur de **1 257 925 €**.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Budget 2017	Réalisé 2017
Virement de la section de fonctionnement	471 101 €	0 €
Produits des cessions	200 000 €	0 €
Amortissements	2 807 000 €	2 622 111 €
FCTVA	357 344 €	192 212 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	415 826 €	415 826 €
Subventions d'investissement	331 390 €	81 475 €
Emprunts et dettes assimilées	567 041 €	0 €
Divers	102 000 €	101 809 €
TOTAL	5 251 702 €	3 413 433 €

A la fin de l'exercice 2017, la Section d'Investissement est en déficit de -222 981 € (hors restes à réaliser).

Budgets annexes :

Budget zones communautaires

■ Section de Fonctionnement

	Budget 2017	Réalisé 2017
Dépenses	4 187 901,39 €	3 483 822,87 €
Recettes	4 187 901,39 €	3 490 094,51 €
Solde		6 271,64 €

■ Section d'Investissement

	Budget 2017	Réalisé 2017
Dépenses	3 513 090,94 €	3 066 864,30 €
Recettes	3 513 090,94 €	2 551 404,00 €
Solde		-515 460,30 €

En 2017, ce budget n'a pas eu de subvention du Budget Général et aucun emprunt n'a été réalisé.

Budget bâtiments économiques

■ Section de Fonctionnement

	Budget 2017	Réalisé 2017
Dépenses	183 500 €	131 874,26 €
Recettes	183 500 €	224 049,82 €
Solde		92 175,56 €

■ Section d'Investissement

	Budget 2017	Réalisé 2017
Dépenses	4 057 917,60 €	2 840 626,85 €
Recettes	4 057 917,60 €	2 069 130,27 €
Solde		-771 496,58 €

Le déficit global de 679 321 € s'explique par le fait que l'emprunt prévu pour la construction de l'atelier-relais T TOP n'a pas encore été réalisé. Il le sera sur 2018.

Budget Office de Tourisme

■ Section de Fonctionnement

	Budget 2017	Réalisé 2017
Dépenses	253 720 €	220 560,69 €
Recettes	253 720 €	249 457,40 €
Solde		28 896,71 €

■ **Section d'Investissement**

	Budget 2017	Réalisé 2017
Dépenses	22 301,43 €	13 612,89 €
Recettes	22 301,43 €	5 466,83 €
Solde		-8 146,06 €

En 2017, ce budget a bénéficié d'une subvention du Budget Général à hauteur de 140 000 €, ce qui lui permet de dégager un excédent global de 20 751 €.

Budget ordures ménagères

■ **Section de Fonctionnement**

	Budget 2017	Réalisé 2017
Dépenses	4 973 540,86 €	4 294 273,32 €
Recettes	4 973 540,86 €	5 375 541,03 €
Solde		1 081 273,71 €

■ **Section d'Investissement**

	Budget 2017	Réalisé 2017
Dépenses	1 588 627,30 €	146 023,47 €
Recettes	1 588 627,30 €	1 388 280,62 €
Solde		1 242 257,15 €

Ce budget est détaillé dans la partie relative aux Ordures Ménagères (document annexé).

Budget SPANC

■ **Section de Fonctionnement**

	Budget 2017	Réalisé 2017
Dépenses	186 680,22 €	159 102,06 €
Recettes	186 680,22 €	158 681,92 €
Solde		-420,14 €

Ce budget est détaillé dans la partie relative au SPANC (document annexé).

Globalement, tous budgets confondus, le résultat comptable de l'exercice 2017 se solde par un excédent de 2 898 348 €.

Ressources humaines

Missions principales :

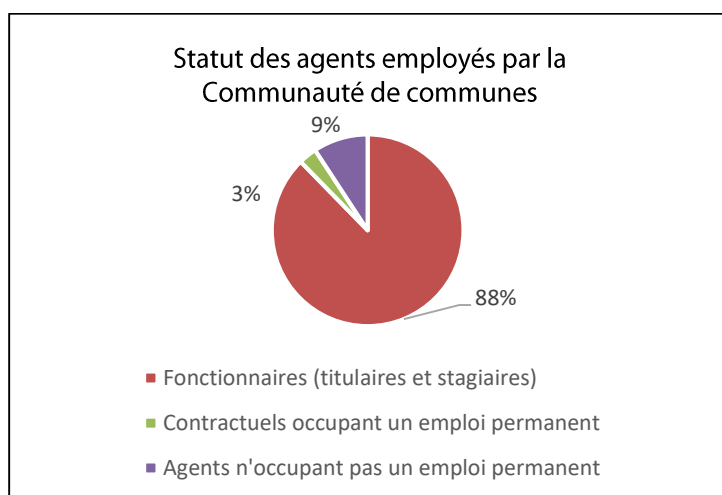
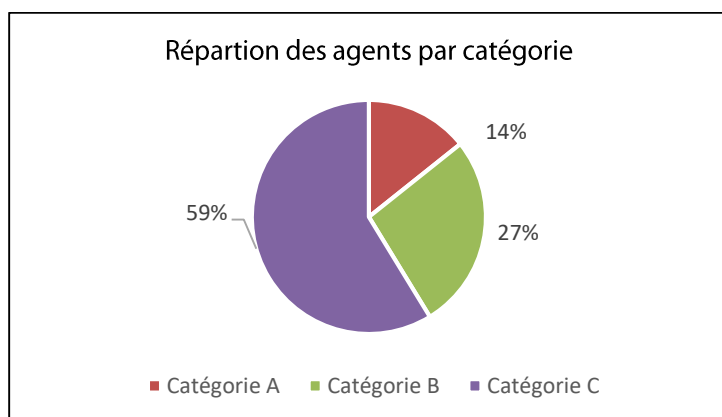
- Assurer la gestion administrative du personnel dans le respect du statut de la fonction publique territoriale
- Recruter en fonction des besoins de l'organisation
- Assurer la rémunération

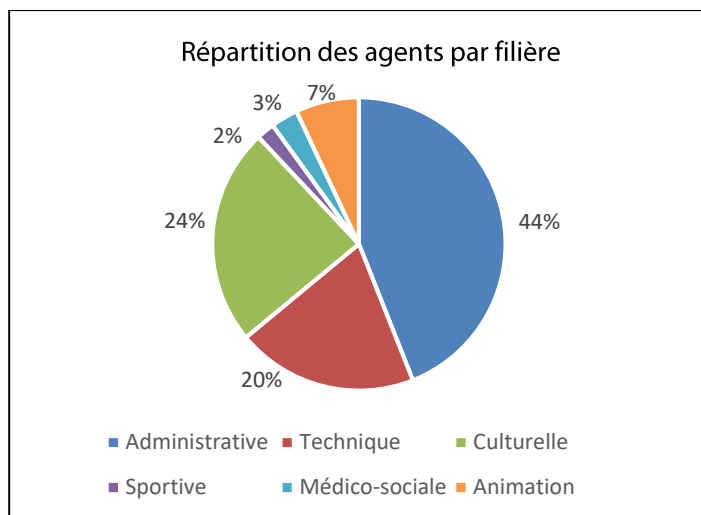
Statistiques :

65 agents employés par la communauté de communes dont :

- 57 fonctionnaires
- 2 contractuels
- 6 contractuels sur des emplois non permanents
- 14 arrivées d'agents en cours d'année
- 2 agents en disponibilité

L'âge moyen des agents de la communauté de communes est de 44 ans.





Informatique et SIG

Missions principales :

- Maintenir l'ensemble des moyens informatiques et téléphoniques en relation avec les prestataires
- Piloter et mettre en œuvre les projets informatiques
- Contrôler la sécurité des données
- Assister les utilisateurs
- Administrer le système d'information géographique (SIG)

Statistiques :

- 29 sites gérés (bibliothèques, déchèteries, piscines, MSAP, AAGV...)
- 26 applicatifs métiers maintenus pour l'ensemble des services
- 382 interventions sur demande, classées par priorité :
 - Basse : 189
 - Moyenne : 137
 - Haute : 56
- Durée moyenne de résolution d'une demande :
 - Sur site à la CCVB : 3 h
 - Sur sites distants : 24 h à 48 h

Principaux projets 2017 :

- Déploiement d'une solution de sécurité réseau et wifi pour 17 bibliothèques
- Déploiement d'une application de gestion de billetterie pour l'Office de Tourisme
- Migration de l'application de gestion des bibliothèques vers une version Full web
- Renouvellement du serveur informatique de la communauté de communes
- Déploiement d'une solution de sauvegarde externalisée mutualisée avec 14 communes

Communication

Missions principales :

- Élaborer en concertation avec le directeur et le président la stratégie de communication
- Mettre en œuvre les actions et supports de communication qui découlent de la stratégie
- Assurer la qualité et la cohérence des formes et contenus de communication

Statistiques :

- Facebook : 603 mentions « J'aime » et 622 abonnés
- Site internet : 27 866 utilisateurs, durée de la session de 1,50 min et 15 966 vues pour la page « déchets ménagers »
- Presse : 58 communiqués envoyés
- PAO : 165 documents réalisés

Pôle aménagement et développement

Il se compose de plusieurs services : économie, Office de Tourisme, Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat (PLUi-H), contractualisation, habitat et Application du Droit des Sols (ADS). La directrice de pôle est Mme Florence LE RAY, directrice générale adjointe.

Économie

Missions principales :

- Optimisation des conditions d'accueil des entreprises (aménagement et commercialisation de zones d'activités, location de pépinières d'entreprises...)
- Accompagnement des créateurs et repreneurs d'entreprises (mise en réseau et financement)
- Animation du tissu économique local pour favoriser l'activité
- Promotion du territoire

Statistiques :

- **4 projets en phase de développement / réalisation sur l'année 2017 :**
 - Etude de faisabilité : projet de la ZA les Amblardières à Saint-Denis-la-Chevasse
 - Permis d'aménager : création de la ZA Chantemerle à Bellevigny
 - Permis d'aménager : ZA Bel Air 2 à Mâché
 - Livraison d'un atelier-relais : ZA Espace Vie Atlantique Nord à Aizenay pour l'entreprise T TOP
- **16 parcelles vendues en 2017 (Soit un total de 79 477 m² (7,9 hectares) pour 1 105 983,15 € de recettes) :**
 - 3 parcelles, ZA Espace Vie Atlantique Sud à Aizenay: entreprises AUTO JC, LILIAN MICHON et HERITAGE BOIS
 - 1 parcelle, ZA Espace Vie Atlantique Nord à Aizenay : entreprise AVERTY
 - 2 parcelles, ZA la Forêt à Aizenay : entreprises ESPACE FUNERAIRE DU LITTORAL et TRANSPORT BROCHET
 - 1 parcelle, ZA Espace Océane à Aizenay : entreprise ABA

- 1 parcelle, ZA Blussières Nord 1 à Aizenay : M. Francis LECLERC
- 1 parcelle, ZA Actipôle Est 85 à Bellevigny : entreprise FERS
- 1 parcelle, ZA Actipôle Ouest 2 au Poiré-sur-Vie : entreprise VOIE EXPRESS
- 2 parcelles, ZA Croix des Chaumes 2 au Poiré-sur-Vie : entreprises O'JARDINS D'OLIVIER et FEVRE CARRELAGE
- 3 parcelles, ZA La Gendronnière au Poiré-sur-Vie : entreprises STGS, DECOR PEINT et M. Bruno VITTECOQ
- 1 parcelle, ZA Bel Air à Mâché : entreprise BRETECHE

Principaux projets 2017 :

- **Convention de partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat :**
 - 30 entreprises subventionnées pour une formation (numérique, compétitivité, création, ...)
 - 1 étude annuelle réalisée sur la dynamique de l'artisanat du territoire en 2017
 - Statistiques sur la création / radiation d'entreprises
 - Plusieurs réunions d'informations à destination des artisans (marchés publics, numérique, ...)
- **Convention de partenariat avec Initiative Vendée Centre Océan :**
 - 16 entreprises (ce qui représente un total 24 dirigeants d'entreprises) financées par le biais de prêts d'honneur à taux zéro
 - 129 000 € prêtés au total
- **Convention de partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie :**
 - 1 étude réalisée sur la structuration du commerce et le comportement d'achat des ménages du territoire
 - Accompagnement des entreprises en place
- Visite de l'entreprise PETITGAS le 23 juin 2017 avec les élus communautaires.
- Accompagnement du club d'entreprises « ACTI'VIE » (accueil de réunions, mise en réseaux avec les partenaires socio-économique, visites d'entreprises, ...)

Office de Tourisme intercommunal

Missions principales :

- Accueillir, informer et conseiller les touristes et les habitants
- Mettre en œuvre la stratégie touristique
- Promouvoir le territoire en affirmant son identité, son image, et ses atouts touristiques
- Assurer la visite et la gestion touristique du château Renaissance et du château d'eau d'Apremont
- Promouvoir et assurer la surveillance de la baignade au lac d'Apremont en période estivale
- Mobiliser et fédérer les prestataires en encourageant le développement d'aménagements et de partenariats touristiques publics et privés
- Promouvoir et organiser des animations sur le territoire
- Apporter et faire évoluer son offre de service en fonction des attentes des clientèles actuelles
- Commercialiser des prestations de services touristiques

Statistiques :

■ Visiteurs

- Plus de 4 300 personnes renseignées par téléphone, courrier, mail, oralement aux bureaux d'information touristique d'Aizenay, du Poiré-sur-Vie, d'Apremont et par le minibus touristique estival (-23% comparé à 2016).
- A 95 %, il s'agit de français, avec cependant près de 15 % de britanniques à Apremont. Parmi eux, 80 % de vendéens, 3 % de personnes issue de la région nantaise, puis de Paris, Nord, Maine-et-Loire.

■ Billetterie

- 16 000 entrées au château Renaissance d'Apremont
- 2 100 entrées au château d'eau d'Apremont
- Près de 59 000 € de recettes en billetterie
- 7 000 € de recettes en boutique
- 23 000 € de taxe de séjour collectées auprès des hébergeurs
- Vente de billetterie pour le compte de 13 prestataires (Puy du Fou, associations...)

■ Communication

- 1 204 abonnées à la page Facebook
- 1 000 abonnés à la newsletter hebdomadaire
- 40 % en plus d'utilisateurs du site Internet par rapport à 2016 (soit 14 600)
- Une quinzaine de supports touristiques édités (carte, flyer, brochure, agenda, carnet-jeux...)

■ Animations

- 18 animations organisées ayant réunis près de 2 000 participants (juillet, août et novembre)
- Entre 200 et 500 baigneurs par après-midi à la plage surveillée d'Apremont (juillet et août)

■ Atouts touristiques

- 161 hébergements soit près de 3 500 lits (7 fermetures et 7 ouvertures en 2017)
- 12 sites de visite
- 17 sites de loisirs
- 25 producteurs en vente directe
- 14 artisans d'art ou créateurs
- 166 kms d'itinéraires cyclables
- 413 kms de sentiers pédestres
- 8 parcours permanents d'orientation

Contractualisation

Missions :

- Piloter la préparation des partenariats financiers 2017-2020 avec le Département (Contrat de Territoire), la Région (Contrat de Territoire-Région) et l'Etat (Contrat de Ruralité)
- Suivre et valider la consommation financière de chaque contrat par l'intermédiaire des plateformes informatiques dédiées
- Participer aux comités de programmation des Fonds Européens Leader

Statistiques :

- 121 projets d'investissements communaux et intercommunaux recensés pour 2017-2020
- 3 552 320 € fléchés sur 41 projets pour le contrat du Département
- 2 280 000 € fléchés sur 32 projets pour le contrat de la Région
- 1 300 000 € fléchés sur 13 projets pour le contrat de l'Etat

Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat

Missions :

- Piloter l'Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat (PLUi-H), animé par le groupement piloté par le bureau d'études CITADIA, en vue d'une approbation en 2020
- Mettre en œuvre les procédures de mise à jour, mise en compatibilité, modification des 15 PLU communaux, en lien avec les communes

Statistiques :

- 11 procédures de mise à jour et modification de PLU mises en œuvre
- Plus de 30 réunions organisées en 2017 afin de finaliser la phase Diagnostic et amorcer le PADD, ayant associé les élus communautaires et communaux (Conférence intercommunale PLUIH, COPIL, COTECH), les acteurs du territoire, les Personnes Publiques Associées et le public

Habitat

Missions :

- Piloter l'élaboration du volet Habitat du PLUi-H
- Mettre en œuvre la politique Habitat et suivi des dispositifs OPAH en lien avec les bureaux d'études HATEIS et SOLIHA
- Suivi du dispositif ECOPASS en lien avec l'ADILE

Statistiques :

- 14 subventions ECOPASS versées, pour une participation globale de la CCVB de 21 000 €
- 116 000 € attribués auprès de 71 particuliers dans le cadre des 2 dispositifs OPAH
- 2 dossiers déposés au titre de la Loi Pinel (Aizenay et Le Poiré-sur-Vie)

Application du Droits des Sols

Missions :

- Instruction des dossiers d'urbanisme du CUa au PA
- Consultation des services (gestionnaires des réseaux et services de l'Etat)
- Conseil aux particuliers, aux professionnels, aux référents urbanisme et aux élus
- Conseil aux porteurs de projets sur rendez-vous avec l'accord préalable de la commune

- Gestion du volet fiscalité des dossiers d'urbanisme et transmission à la DDTM
- Paramétrage du logiciel ADS et de la cartographie

Statistiques :

- 1 878 actes déposés du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017
- 156,5 dossiers déposés en moyenne par mois
- Un maximum de 212 dossiers déposés en mars
- Un minimum de 106 dossiers déposés en août
- Une augmentation de 21 % de l'activité du service en 2017 par rapport à 2016

Pôle services techniques

Il se compose de plusieurs services : environnement, bâtiments, voiries et réseaux, assainissement et GEMAPI. Le directeur de pôle est M. Éric Maillard, directeur des services techniques.

Environnement

Missions principales :

La communauté de communes participe financièrement chaque année au fonctionnement du G.D.O.N. En 2017, la subvention accordée s'élève à 90 000 € TTC. Le G.D.O.N. (Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles) est une association qui regroupe des bénévoles, lesquels, au travers de leurs missions, limitent les dégâts engendrés par les nuisibles :

- la régulation du ragondin et du rat musqué,
- maîtrise du développement de la taupe,
- lutte contre la chenille processionnaire,
- surveillance de nouveaux organismes nuisibles,
- surveillance de la lutte contre le frelon asiatique.

Depuis le 1^{er} juin 2015, la communauté de communes assure gratuitement, pour ses administrés, la destruction des nids de frelons asiatiques. C'est un prestataire, l'entreprise S.D.H de Palluau, qui effectue les destructions depuis le printemps 2017.

Statistiques :

- **Ragondins et rats musqués**
 - 2 594 ragondins et 102 rats musqués capturés par les agents
 - 1 193 ragondins et 13 rats musqués capturés par les bénévoles
 - **3 902 captures au total en 2017**, contre 2 658 en 2016
- **Frelons asiatiques**
 - 206 demandes de destruction de nids ont été enregistrées, contre 123 en 2016.
 - 25 % des demandes étaient des fausses alertes (nids désactivés de l'année passée, essaim d'abeilles, bourdons...), contre 34% en 2016
 - **155 destructions réelles**, contre 81 en 2016 et 131 en 2015

Ordures ménagères

- **Le bilan annuel sur « le prix et la qualité du service public de gestion des déchets ménagers et assimilés » fait l'objet d'un autre rapport, annexé à ce bilan.**

Bâtiments

Missions :

- Entretien technique des bâtiments
- Mise en place et suivi des contrats de maintenance
- Suivi des chantiers de travaux neufs (bâtiment T.TOP et piscine de Maché)
- Suivi du parc des véhicules de la collectivité
- Maintenance des poteaux incendies (PI)
- Travaux de réparations mineures sur les bâtiments

Statistiques :

- 21 bâtiments
- 33 contrats de maintenance

Voiries et réseaux

Missions principales :

- Entretien de la voirie des zones d'activités
- Suivi du marché signalétique et maintenance
- Suivi du marché entretien des espaces verts
- Maintenance des poteaux incendie
- Éclairage public

Statistiques :

- 428 000 m² d'espaces verts
- 28 km de voirie

Cycle de l'eau

SAGE - GEMAPI

La communauté de communes est compétente depuis le 1^{er} janvier 2017.

Missions principales :

- Les missions entrant dans le cadre du Schéma d'Aménagement et de la Gestion de l'Eau (SAGE) ainsi que de la Gestion des milieux Aquatiques et de Protection contre les Inondations (GEMAPI) ont été déléguées aux différentes structures, syndicats ou associations, gérant les 5 bassins versants qui composent le territoire :

- Baie de Bourgneuf : Syndicat d'Aménagement Hydraulique Sud Loire (GEMAPI) et association du Bassin Versant de la Baie de Bourgneuf (SAGE)
- Sèvre Nantaise : Etablissement Public Territorial de Bassin de la Sèvre Nantaise
- Grandlieu, Logne et Boulogne : Syndicat du bassin versant de Grandlieu
- Bassin du Lay et Marais Poitevin : Syndicat Mixte du Marais Poitevin et du Lay (SAGE)
- Vie, Ligneron et Jaunay : Syndicat Mixte du bassin versant de la Vie, du Ligneron et du Jaunay

Statistiques :

- 173 607 € versés aux différents organismes (supportées par le budget général)
- 21 400 € versée au SIAEP de la Vallée de la Vie (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable)

Les bilans et les comptes rendus d'activités sont fournis chaque année par les structures.

Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C)

Le service concerne plus de 4 000 installations d'assainissement non collectif, soit 20 % de la population de la communauté de communes.

Missions principales :

- Contrôles et entretien des installations d'assainissement non collectif :
 - Contrôles périodiques de bon fonctionnement, diagnostic immobilier, de bonne réalisation des installations neuves des assainissements non collectifs.
 - Service de vidange avec prise en charge des boues issues des assainissements non collectifs.
- Depuis le 1^{er} janvier 2017, dans le cadre d'un marché public, c'est à la société SUEZ RV OSIS OUEST qu'ont été confiées les missions suivantes :
 - Contrôle de bonne exécution des A.N.C neufs ou réhabilités
 - Contrôle de conformité dans le cadre d'une vente d'un bien immobilier
 - Contrôles périodique de bon fonctionnement
 - Vidange des fosses

Statistiques :

- 176 vidanges effectuées pour un montant de 30 531,70 € de recettes
- 118 contrôles de conception et 65 contrôles de travaux pour les installations neuves
- 133 contrôles dans le cadre de vente
- 329 contrôles périodiques de bon fonctionnement sur la commune du Poiré-sur-Vie

Le bilan annuel sur « le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif » fait l'objet d'un autre rapport, annexé à ce bilan.

Pôle services à la population

Il intervient dans les domaines suivants : accueil, maison de services au public, éducation routière, Relais Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM), parentalité, transport à la demande, jeunesse, action sociale. Le directeur de pôle est M. Damien GABORIT.

Accueil

Missions principales :

- Accueil du public physique et téléphonique
- Courrier (affranchissement, envoi et réception)
- Affichage intérieur et extérieur
- Réservation de salles

Statistiques :

- 249 personnes reçues pour l'Office de Tourisme (tél 361)
- 2698 personnes reçues pour la communauté de communes (tél 9561)

Maison de services au public

La Maison de Services Au Public (MSAP), située à Palluau, a été mise en service le 2 janvier 2017 (ouverture anticipée de l'agence postale en décembre 2016) et inaugurée le 3 mars 2017.

Missions principales :

- Accueil, information, orientation, aide à l'utilisation des services en ligne, aide aux démarches administratives et mise en relation avec les partenaires suivants : Communauté de communes, La Poste, CPAM, CARSAT, ENEDIS, MSA, Pôle Emploi, CAF, Vendée Eau, STGS, SOLIHA, Mission Locale, INOV, les conciliateurs de justice, Tremplin.

Statistiques :

- 6 894 personnes reçues

Analyse des besoins sociaux :

Missions principales :

- Etudes et animation du diagnostic social
- Adoption du plan d'actions 2018-2020
 - Axe 1 – Parentalité et jeunesse
 - Axe 2 – Accès aux services et services publics
 - Axe 3 – Personnes âgées

Éducation routière

Missions principales :

- Actions de sensibilisation et de formation auprès des enfants et jeunes en milieu scolaire (écoles élémentaires, collèges), ainsi que des seniors

- Cours théoriques et pratiques (passagers, piétons, cyclistes, cyclomotoristes, automobilistes et citoyens)

Statistiques :

- **Interventions en milieu scolaire :**
 - 3300 élèves formés répartis sur 131 classes pour l'année scolaire 2016/2017
 - Programme d'intervention lissé sur une année scolaire
- **Interventions auprès des séniors :**
 - 2 sessions annuelles
 - 33 séniors formés
- **Autres actions :**
 - ADAPEI (Aizenay), centre de loisirs, Association TREMPIN, Association Prévention Routière

Relais Assistant(e)s Maternel(le)s

Missions principales :

- Accueillir et informer les parents en recherche de mode d'accueil pour leur jeune enfant
- Assurer un observatoire des conditions d'accueil des jeunes enfants sur le territoire
- Informer et accompagner les parents employeurs d'assistant(e) maternel(le) dans leurs démarches administratives, droits, devoirs, aides financières...
- Informer sur la profession d'assistant(e) maternel(le) (statut, accessibilité du métier, droits et obligations du salarié)
- Organiser et animer des espaces d'éveil pour les enfants accompagnés de leurs assistant(e)s maternel(le)s (matinées d'éveil, Extraordi'RAM, sorties, spectacles...)
- Promouvoir et organiser des événements visant la professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s et des gardes à domicile (conférences, groupes d'échange...)
- Accompagner dans le domaine éducatif et proposer des actions et événements petite enfance aux professionnels et parents

Statistiques :

- **Public concerné**
 - 450 assistantes maternelles dont 442 en activité en 2017
 - 2 multi-accueils, 5 micro-crèches, 12 Maisons d'Assistant(e)s Maternel(le)s (MAM)
 - 1573 familles avec enfants de moins de 3 ans (*données CAF*)
- **Actions mises en place**
 - 312 matinées d'éveil en itinérance sur les 3 Pôles (Est, Centre, Ouest) : 1565 participations d'assistant(e)s maternel(le)s, 3674 participations d'enfants et 39 participations de parents
 - 2317 informations au public par mail
 - 234 rendez-vous physiques
 - 1056 Informations au public par téléphone

- 6 séances d'analyse de la pratique professionnelle (36 participants)
- 1 soirée conférence sur l'alimentation du jeune enfant et 2 ateliers (64 participants)
- 1 soirée conférence parents/professionnels sur la motricité du jeune enfant (63 participants)

Parentalité

Missions principales :

- Mettre en réseau les élus, techniciens et partenaires de l'enfance
- Coordonner les actions de parentalité du territoire
- Organiser un ou deux événements par an
- Participer au lieu d'accueil enfants-parents dans les locaux du Multiaccueil « Pomme de Reinettes » au Poiré-sur-Vie

Statistiques :

- 405 personnes présentes aux 2 conférences « Comprendre et communiquer avec nos ados »
- 533 enfants accueillis au lieu d'accueil enfants-parents

Transport à la demande

Missions principales :

- Service de transport proposé aux demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA et personnes à mobilité réduite (uniquement sur les communes de l'ex communauté de communes du Pays de Palluau)

Statistiques :

- 155 trajets pour 66 usagers

Jeunesse

Missions principales :

- Maintien de la politique enfance-jeunesse sur le territoire de l'ex communauté de communes du Pays de Palluau : accueil et animations pour les jeunes de 10 à 17 ans, ALSH itinérant
- Natation scolaire : financement du transport et des entrées piscine
- Education routière

Statistiques :

- 234 jeunes de 10 à 17 ans « touchés » et 9 650 heures d'activités
- 4 563 élèves ayant bénéficié de la natation

Gens du voyage

Missions principales :

- Gestion des 2 aires d'accueil des gens du voyage

Statistiques :

- 91 personnes accueillies sur l'aire d'accueil du Poiré-sur-Vie, durée moyenne de 46 jours
- 72 personnes accueillies sur l'aire d'accueil d'Aizenay, durée moyenne de 38 jours

Pôle culture

Il est chargé de la mise en œuvre d'actions culturelles pour les trois volets suivants : le réseau des médiathèques, l'enseignement musical et l'aide pour la valorisation du patrimoine. La responsable de pôle est Mme Isabelle SACHOT.

Réseau des médiathèques « Communauté »

Missions principales :

- Acquisition et gestion des fonds documentaires et multimédias permettant l'accès à la culture et son développement
- Animation du réseau des médiathèques

Statistiques :

■ Equipements :

→ 17 médiathèques (ouverture du nouvel équipement de Grand'Landes en février 2017)

■ Abonnés :

→ 7 228 abonnés inscrits dont 51,5 % de moins de 14 ans et 12,6 % de plus de 61 ans

→ 5 852 emprunteurs actifs

→ 216 2542 prêts

■ Documents

→ Environ 124 300 documents au catalogue (dont 102 700 en fonds propre et 21 600 prêtés par la Bibliothèque Départementale) répartis comme ceci : 106 600 livres, 8 000 revues, 6 000 CD audio, 3 700 DVD et une soixantaine de livres électroniques sur liseuses.

→ 9 670 documents acquis : 8 720 livres, 350 CD et 600 DVD

→ 5 340 ouvrages désherbés

■ Bénévoles :

→ 213 signataires de la nouvelle charte de coopération du bénévolat en bibliothèque

→ 30 bénévoles ayant participé à au moins une formation

→ 3 400 livres couverts à l'atelier d'équipement de Palluau (300 fréquentations)

→ 120 bénévoles présents à la réunion annuelle des médiathèques

■ Animations publiques :

→ 241 animations publiques (2500 participants dont 1 500 enfants)

→ 86 participants au prix littéraire « Mots et délices »

→ 8 participants retenus, 3 ateliers d'écriture, 2 conférences publiques pour le concours « Ecrire son premier roman », en partenariat avec le Grand R

→ 1 rencontre musicale dans le cadre du festival Acoustic (environ 80 participants)

→ Participation de 6 médiathèques à l'opération départementale « Premières pages »

→ Participation de 4 médiathèques à l'animation « Les Voyageurs du soir » initiée par le Département

- **Accueil de structures locales :**
 - 24 établissements scolaires : environ 270 séances (2 200 élèves participants)
 - 4 centres de loisirs : une quinzaine de séances (230 participants)
 - 5 crèches et multi-accueils : une quinzaine de séances (80 participants)
 - 4 EHPAD : 50 séances (60 participants réguliers),
 - 1 foyer d'hébergement pour adultes handicapés : 9 séances (6 participants)

- **Accompagnement des communes**
 - 1 accompagnement technique (suivi du dossier « mobilier » de la nouvelle médiathèque des Lucs-sur-Boulogne)
 - 1 projet culturel (pour la future médiathèque de Saint-Denis-la-Chevasse, rédigé en lien avec la commune et les bénévoles)

- **Mise en œuvre du projet numérique**
 - 14 agents du pôle Culture et 100 bénévoles formés au nouveau logiciel de bibliothéconomie
 - 17 médiathèques équipées de l'outil de gestion et de sécurisation du parc informatique
 - 1 nouveau portail mis en ligne: 42 652 pages consultées, 1 623 utilisateurs, 1 application proposée (Bib'en poche)
 - 1 page Facebook : 200 abonnés, 312 publications et 100 événements
 - 16 accès wifi public gratuits
 - 9 tablettes, 5 ordinateurs portables et 1 vidéoprojecteur acquis
 - 16 ateliers numériques (230 personnes)

- **Journées professionnelles**
 - 1 intervention lors de la journée des Rencontres Numériques, le 8 mai, à la médiathèque de la Jarrie à Olonne-sur-Mer
 - 1 intervention lors de la journée départementale des bibliothèques, le 23 novembre, à Fontenay-le-Comte
 - 6 demi-journées d'accueil de représentants de collectivités intéressées par le réseau intercommunal de lecture publique

Valorisation du patrimoine

Missions principales :

- Contribution à la connaissance du patrimoine local
- Valorisation de ce patrimoine par le soutien à la publication des « Mémoires de poilus » et la participation à des actions avec les musées du territoire

Statistiques :

- 1 ouvrage publié (sur Arsène Guibert, soldat natif de Beaufou)
- 2 conférences et 2 expositions sur Armand Friconneau, soldat originaire du Poiré-sur-Vie (septembre-octobre 2017 à Bellevigny) et Arsène Guibert (novembre-décembre 2017 à Beaufou).
- 2 réunions du groupe de travail en vue d'un partenariat avec le Département de la Vendée en matière culturelle (Historial de la Vendée).

